



HAL
open science

Quelle géographie des emplois dans l'aire urbaine caennaise ? Une forte concentration des emplois très qualifiés

Etienne Walker

► To cite this version:

Etienne Walker. Quelle géographie des emplois dans l'aire urbaine caennaise ? Une forte concentration des emplois très qualifiés. Atlas social de Caen. De l'agglomération à la métropole ?, 2021, <10.48649/asdc.935>. <hal-05150103>

HAL Id: hal-05150103

<https://hal.science/hal-05150103v1>

Submitted on 30 Jul 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License



Quelle géographie des emplois dans l'aire urbaine caennaise ? Une forte concentration des emplois très qualifiés

Étienne Walker

Éditeur



Université de Caen Normandie
Laboratoire Espaces et Sociétés
UMR 6590 - CNRS
Maison de la Recherche en Sciences Sociales
Esplanade de la Paix
14032 Caen Cedex

Édition scientifique

URL : <https://atlas-social-de-caen.fr/index.php?id=935>

DOI : <https://doi.org/10.48649/asdc.935>

Référence numérique

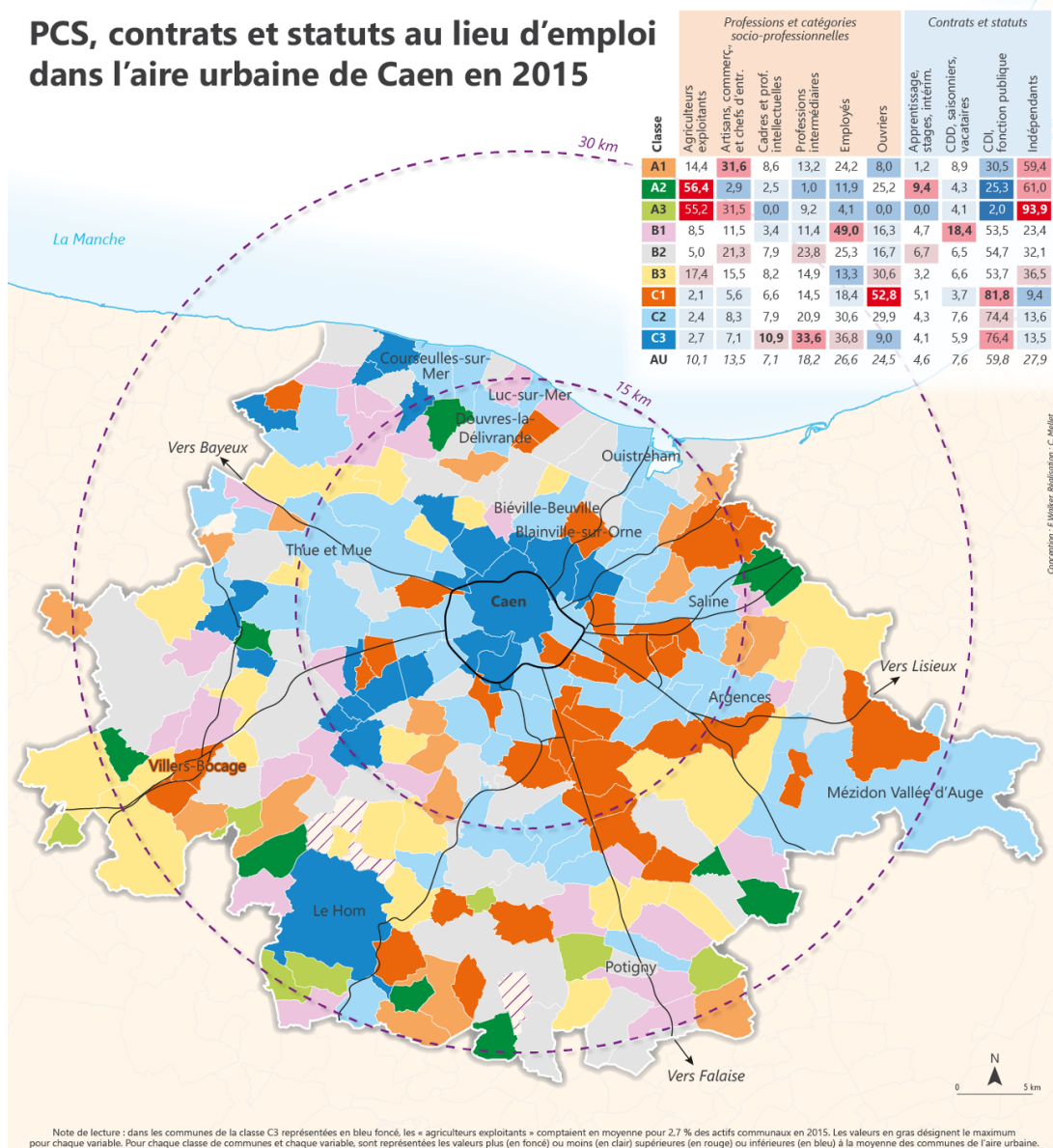
Étienne Walker 2021 : « Quelle géographie des emplois dans l'aire urbaine caennaise ? Une forte concentration des emplois très qualifiés », in Fournier, J.-M. & Caro, P. (dirs), *Atlas social de Caen*, ISSN : 2779-654X, planche mise en ligne le mercredi 10 novembre 2021, consultée le lundi 13 décembre 2021 URL : <https://atlas-social-de-caen.fr/index.php?id=935>, DOI : <https://doi.org/10.48649/asdc.935>

Les emplois ne sont pas distribués de manière homogène dans l'aire urbaine de Caen (201 communes, au sens de l'Insee). Dans les périphéries les plus lointaines, artisans, commerçants, chefs d'entreprise et agriculteurs sont surreprésentés tandis que cadres, employés, voire ouvriers, aux contrats stables apparaissent davantage dans des espaces centraux. Mais ce sont surtout les cadres des fonctions métropolitaines qui apparaissent concentrés dans l'agglomération caennaise et notamment à Caen. Caen peut-elle ainsi assurer des fonctions dites métropolitaines ?

Quelle géographie de l'emploi de la périphérie au centre ?

Les habitants qui bénéficient d'un emploi salarié stable, qui ont un statut d'indépendant ou qui ont un emploi précaire ne travaillent pas forcément dans les mêmes lieux. La spécialisation économique des quartiers et des communes définit des types d'emplois surreprésentés ici ou là. Peut-on alors affirmer que les emplois stables sont davantage localisés dans le centre et que les emplois précaires le sont plus en périphérie ?

PCS, contrats et statuts au lieu d'emploi dans l'aire urbaine de Caen en 2015



Carte : Walker E., Mellet C.

PCS, contrats et statuts au lieu d'emploi dans l'aire urbaine de Caen en 2015

Aux confins ouest, sud et est de l'aire urbaine, l'activité agricole est dominante. Elle représente jusqu'à plus d'un actif sur deux, se structure autour de l'exploitation individuelle directe, ou salariée avec des contrats relativement précaires (typologie : A3 vert clair et A2 vert foncé). L'emploi indépendant est également surreprésenté au sein d'autres communes rurales excentrées, du fait de la forte implantation des artisans, des commerçants et des chefs d'entreprises, qui s'ajoute à la plus ou moins forte présence des agriculteurs (typologie : A1 orange et A3 vert clair).

Inversement, les communes urbaines du pôle (au sens Insee), de la première couronne, parfois du littoral, se démarquent par la prépondérance des cadres et assimilés, des employés et des ouvriers aux contrats salariés stables, en lien avec des secteurs tertiaires et secondaire bien présents (typologie : C3 bleu foncé, C2 bleu clair et C1 orange foncé).

Entre ces deux extrêmes et au sein de communes surtout rurales, plus ou moins éloignées du pôle et accueillant divers secteurs d'activité, la structure de l'emploi paraît plus complexe. Avec l'excentration progressive de l'industrie, les ouvriers en arrivent à être surreprésentés aux côtés des agriculteurs. Y trouvant sans doute un foncier plus abordable, les employés aux contrats instables y sont également très implantés. Enfin, les professions intermédiaires et les artisans et assimilés y composent parfois une large frange des actifs, en lien avec la diversité des activités (typologie : respectivement B3 jaune, B1 rose et B2 gris).

Les « cadres des fonctions métropolitaines »

Les « fonctions métropolitaines » retenues par l'Insee pour rendre compte de l'activité caractéristique des grandes aires urbaines sont au nombre de cinq : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture loisirs. Au sein des actifs liés à ces catégories, l'Insee considère ensuite les chefs d'entreprises de plus de dix salariés et les cadres et professions intellectuelles supérieures (Cpis) pour forger le concept de cadres des fonctions métropolitaines (CFM).

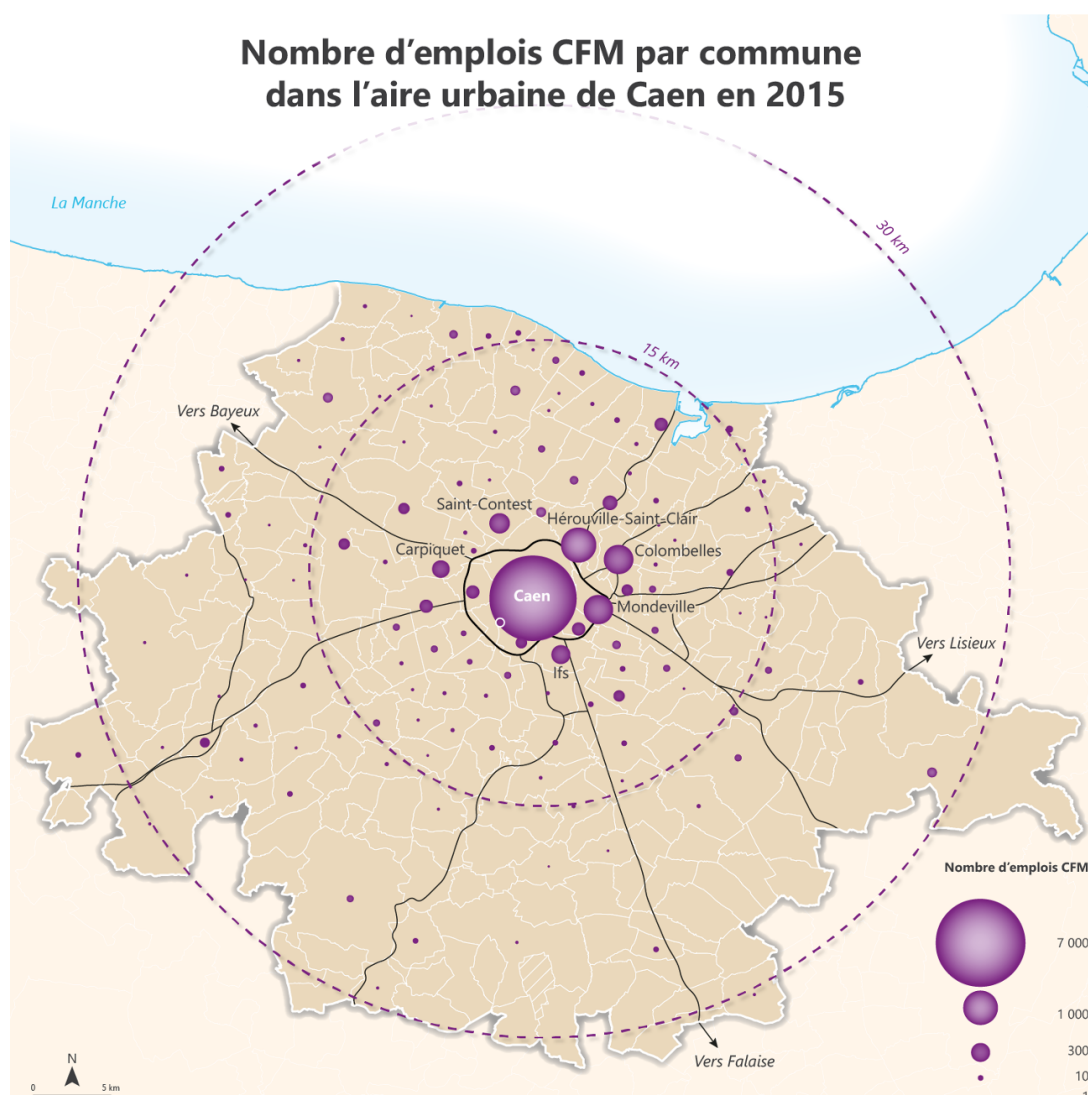
Caractérisés par une position d'encadrement dans la division du travail, ces actifs renvoient pour l'Insee au travail de « conception et [de] recherche » en amont de la production et tourné vers « l'innovation » ; à la « mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise » ; au « commerce de gros et [?] entre les entreprises » ; aux « professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance » et enfin aux « professions de la culture et des loisirs, sportifs ou non ».

On considère généralement que ces métiers constituent le vecteur privilégié de la production de richesses au sein du secteur tertiaire supérieur à l'heure du capitalisme financier et dit même cognitif. Leur localisation privilégiée au sein des métropoles témoigne de l'urbanisation des richesses mais aussi de l'internationalisation croissante de la compétition interurbaine pour se les approprier.

Caen dispose-t-elle de suffisamment de cadres pour assurer des fonctions dites métropolitaines ?

À l'échelle nationale, l'aire urbaine caennaise occupe le 23^e rang, comptant un peu plus de 13 000 CFM, qui représentent 4,9 % de ses emplois. À titre de comparaison, on compte 1,2 million de CFM pour l'aire urbaine de Paris, 143 000 pour Lyon, 97 000 pour Toulouse, 79 000 pour Marseille et 65 000 pour Lille. Il convient d'ajouter que Rennes compte 38 000 CFM et Rouen 20 000, c'est-à-dire plus que Caen, tandis que Le Mans (10 000) et Le Havre (8 000) en totalisent moins.

Cependant, l'aire urbaine de Caen se démarque jusqu'à talonner Rouen pour les domaines de la culture, des loisirs et de la conception-recherche. En revanche, elle peine en matière de commerce inter-entreprises, Le Havre et son port mondial rattrapant ici leur retard.



Carte : Walker E., Mellet C.

Nombre d'emplois CFM par commune dans l'aire urbaine de Caen en 2015

À une échelle plus fine, c'est la ville-centre de Caen qui concentre l'essentiel des CFM (environ 6 700), loin devant Hérouville-Saint-Clair (1 100), Colombelles (770), Mondeville (750), Saint-Contest (330), Ifs (290) ou Carpiquet (250). Inversement, 97 communes, toutes périurbaines et surtout méridionales, ne comptent aucun emploi CFM. Si les CFM sont le propre des grandes aires urbaines, il apparaît aussi, au travers de l'exemple caennais, qu'ils sont surtout situés au cœur des grands pôles urbains comme le montre clairement la carte concernant le nombre d'emplois des CFM.

Étienne Walker

Maître de Conférences en géographie, Université de Caen Normandie, UMR 6590 Espaces et sociétés (ESO)
 etienne.walker@unicaen.fr

<http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/pagePerso/3444737>

2021.

© Creative Commons - 4.0 BY-NC-SA